

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Accusé de réception en préfecture  
066-216600726-20240409-DCM2024-10-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2024  
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 7

Date de convocation : 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 Avril à 19H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Paul Miffre.

Absents Excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procuration : Fabrice Calmont à Bruno Cagny

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

**DCM2024-10: Affectation du résultat 2023**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte de gestion et le compte administratif, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte de gestion fait apparaître un excédent de fonctionnement de 186.584,50 €

Constatant que le compte de gestion fait apparaître un excédent en investissement de 138.719,21 €

Vu le solde du fonctionnement,

Vu le solde de l'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**DECIDE,**

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Résultat de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2023 + 186.584,50 €

Résultat antérieur reporté + 49.195,14 €

**Résultat à affecter + 235.779,64 €**

Solde d'exécution d'investissement + **382.190,65 €**

Solde des restes à réaliser en fonctionnement + 0,00 €

Solde des restes à réaliser en investissement + 16.751,29 €

**Affectation en réserves R 1068 d'investissement + 186.779,64 €**

**Report en fonctionnement R 002 + 49.000,00 €**

Le Maire,

Laurent LEYGUE



AFFICHE LE :